

MAIRIE DE
CHANTRAINEDEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 JANVIER 2009

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A donné un avis favorable pour la prise de compétence optionnelle par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (S.M.D.E.V.) de l'éclairage public dans son ensemble, à savoir l'investissement et l'entretien de manière liée et indissociable.
- * A accepté l'adhésion du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Senones et Vieux-Moulin au S.M.I.C. et refusé le retrait de la Commune d'Aulnois.
- * A accepté l'adhésion de la Commune de Charmes au S.D.A.N.C. et le retrait des Communes de Puzieux et Morelmaison.
- * A confié la rédaction de la concession de passage d'une ligne électrique dans la parcelle 11 de la forêt communale à l'O.N.F.. Les frais afférents à l'instruction du dossier seront à la charge du concessionnaire. Le conseil municipal a également fixé le tarif d'occupation forfaitaire à 60 € par an, révisable tous les trois ans.
- * A accepté que le montant des recettes du Marché de Noël (1.065,51 €) soit reversé au Téléthon.
- * A autorisé le Maire à engager les éventuelles dépenses d'investissement de 2009 à hauteur du montant du quart du budget 2008 d'ici le 31 mars prochain.
- * A autorisé le Maire à solliciter une subvention pour l'aménagement du carrefour rue Français-rue des Jardins au titre des amendes de police dans le cadre de la tranche conditionnelle des travaux de voirie de la rue Français.
- * A autorisé le Maire à solliciter une subvention pour l'aménagement du carrefour rue Français-rue Jules Ferry au titre des amendes de police dans le cadre de la tranche conditionnelle des travaux de voirie de la rue Français.
- * A rapporté la délibération n° 140/2008 et accepté la constitution de trois commissions « extra-municipales » : « Développement Economique », « Urbanisme et Aménagement » et « Vie Associative et Sports ».
- * A mandaté ses délégués au sein du S.I.T.A.S. pour les décisions qui doivent être prises dans les prochains mois selon les termes du rapport remis à chaque conseiller.
- * A pris connaissance de diverses informations :
 - Interdiction du stationnement et limitation de la vitesse à 30 km/h rue des Vergers.
 - Réunion de travail pour la 11^{ème} édition de Cantarana'Expo le samedi 17 janvier à 9 heures.
 - Réunion du C.C.A.S. le mardi 27 janvier à 18 h 30.
 - Prévision de « Rencontres Internationales de Danses et Musiques Traditionnelles » à Chantraine les 3, 4 et 5 juillet 2009.